

## L'ARTISAN DANS LE VILLAGE MÉDIÉVAL : DU CHANTIER DE FOUILLES A LA MYTHOLOGIE

Ce colloque réunit une majorité d'historiens des époques moderne et contemporaine. C'est pourquoi le Moyen Age, malgré ses dix siècles de durée, ne peut que jouer ici le rôle d'une introduction. Je tenterai donc simplement de répondre dans ce rapport initial, aux trois questions suivantes :

- 1 – Quand et comment apparaît en France un artisanat de village ?
- 2 – Quelle place tient l'artisan dans la micro-société du village médiéval ?
- 3 – Où et quand apparaît la mythologie brodée autour de quelques figures d'artisans tels que le forgeron et le meunier ?

Les médiévistes continuent de se poser ces trois questions. En effet, leurs recherches se heurtent très vite au manque de documents, même s'ils les récoltent dans un très vaste champ d'investigations,... du chantier de fouilles à la mythologie. Aussi vaut-il mieux dissiper au préalable quelques illusions en rappelant les bases du problème.

### I. POURQUOI L'ARTISAN DE VILLAGE EST-IL SI MAL CONNU ?

1 – Ce que l'on sait de l'artisanat et de l'artisan du Moyen Age vient essentiellement de la ville.

C'est des règlements de «métiers» (corporations) que l'on tire presque tout ce que l'on sait des techniques de fabrication, de l'organisation des ateliers, des différentes catégories de travailleurs, etc... L'iconographie de l'artisanat (que l'on songe aux vitraux de Chartres) est elle aussi avant tout urbaine. L'artisanat rural n'a jamais eu de «métiers jurés», ni de confréries; il n'a pas laissé de statuts. Ses représentants sont rarement assez riches ou assez puissants pour léguer des archives à la postérité, ni assez nombreux pour se grouper géographique-

ment. S'il existe une rue des Chaudronniers ou un quai des Orfèvres, c'est encore en ville.

2 – L'artisanat est toujours mieux connu que l'artisan; inégalité qui persiste ultérieurement. Il suffit de feuilleter les thèses d'histoire rurale régionale qui, au cours du dernier demi-siècle, ont «couvert» à peu près complètement le territoire français. La documentation permet aux auteurs de localiser des moulins, des forges, des mines, de noter la présence de tisserands ou d'escoffiers, d'estimer parfois les revenus procurés par les moulins et les ateliers, le prix de vente de ceux-ci, etc... Mais identifier les hommes, connaître leur fortune, leurs alliances, le rôle qu'ils assument dans la conduite des affaires communes, décrire leur vie quotidienne, les situer par rapport aux agriculteurs, au notaire et au curé, c'est une ambition presque toujours impossible à réaliser. Le silence de l'écrit est, sur ce point, rarement comblé par l'archéologie, qui révèle surtout les techniques et la localisation des artisanats. Par exemple, on connaît avec une remarquable précision la forme des fours utilisés par les potiers de Saintonge (les uns en hauteur, les autres en couloir). On connaît aussi leurs fabrications, grâce aux déchets, toujours conservés en abondance, et grâce aux vases retrouvés dans les régions où ils s'exportaient. La fouille révèle aussi l'emplacement des poteries, les unes hors de toute agglomération, d'autres dans le village même. Cette localisation est une donnée importante si l'on veut faire l'histoire économique et sociale du potier. Mais tout cela ne nous apprend pas grand'chose de sa vie.

3 – Les sources différencient très mal l'artisan du paysan-artisan, difficulté à laquelle se heurte tout historien des campagnes. Le travail d'appoint est en effet omniprésent et tout contribue à le maintenir : le rythme annuel des travaux agricoles, les phases d'accroissement démographique qui rendent indispensables les gains supplémentaires, les phases répétées de reconstruction où le paysan doit tout refaire de ses mains. L'homme des champs est, par tradition et par besoin, compétent dans quantité de travaux manuels.

Vouloir distinguer métier principal et métier d'appoint est un peu illusoire, surtout lorsqu'il s'agit de matériaux partout utilisés comme le bois, l'osier. Il en est de même des textiles, dont le travail alors omniprésent rend possibles d'incroyables entassements de population. De plus, la préparation des fibres (filage, peignage, rouissage,...) est souvent exécutée par des femmes, et c'est un facteur supplémentaire d'incertitude pour l'historien.

A cela s'ajoute la façon dont sont rédigés les documents du Moyen Age. Dans les terriers de la région lyonnaise par exemple, le tenancier est identifié par son nom et ses ascendants; sauf s'il est notaire, prêtre ou forgeron, on n'indique sa profession qu'exceptionnellement. A l'extrême fin du XVe siècle

surgissent les termes «agricola», «viticola». Pédantisme de notaire... Le lecteur doit normalement deviner les activités du tenancier (il en est de même du testateur) d'après les biens énumérés. Témoin le terrier du seigneur Antoine des Faverges, rédigé dans les années 1480 et suivantes, qui réserve mainte surprise.

Ce document énumère 135 tenanciers, dont 106 résident soit au Breuil (village situé dans la vallée de l'Azergues), soit dans l'un des quatre villages mitoyens (Sarcey, Chessy, Légny, Le Bois d'Oingt). Six tenanciers sont manifestement fabricants de tuiles et «carrons». Ainsi Guillaume de Turel et son frère Jean qui possèdent 2 livrées de terre dans le bois du Breuil (où l'on prend la terre «ad componendum tegulas, carronos et alia opera tegularia»), la moitié en indivis d'une tuilerie sise aux tuileries du Breuil (avec P. et J. Girin), une autre tuilerie jouxte La Goutte de Servagnon, ainsi que des maisons dans le vingtain, et une respectable quantité de terres, vignes, prés et bois, un étang, une garenne, etc... Ces deux hommes exploitent donc une tenure importante qui leur permet de joindre aux revenus tirés de la «*terram pinguem*» ceux de l'agriculture. Il en est de même de tous ceux qui avaient possédé carrières d'argile et tuileries. Tous ont des tenures importantes; l'un d'eux est le maréchal-ferrand du Bois d'Oingt. Mais aucun de ces exploitants n'est qualifié de «*tegularius*», malgré le développement que connaît l'industrie de la terre cuite dans ce secteur du Lyonnais, qui a conservé cette activité jusqu'à une date très récente (en témoignent encore plusieurs toponymes ainsi que l'aspect chaotique du sol forestier, truffé de carrières de tous âges).

Le refus de mettre une étiquette professionnelle aux travailleurs manuels des campagnes est en soi un trait de mœurs intéressant, mais il ne facilite pas la tâche de l'historien. D'une part, un petit tenancier peut fort bien tirer l'essentiel de ses revenus d'un travail artisanal sans que cela figure dans les documents. D'autre part, le dénombrement des artisans est condamné à rester incomplet. Il y a dans ces campagnes une pénurie singulière de maçons, charpentiers, bouchers, tuiliers, etc... Seuls émergent nettement, de la foule indifférenciée de ceux qui ne sont ni clercs, ni notaires, ni nobles, des spécialistes en petit nombre : forgeron, meunier, fourmier, et parfois couturier, tonnelier, tailleur et quelques autres.

Les exemples donnés ci-dessus sont tous empruntés à la fin du Moyen Age. Comme nous allons le voir, ce n'est pas un hasard mais une nécessité.

## II. L'ARTISAN DE VILLAGE N'EXISTE QU'À PARTIR DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE

Antérieurement, il n'y a, sauf exception, ni village au sens que l'on donne couramment à ce mot, ni artisanat libre.

L'artisanat du haut Moyen Age est un artisanat domanial. Chaque exploitation agricole doit fournir au maître du domaine une quantité déterminée de produits façonnés (piquets, cerceaux, manches d'outils, écheveaux, pièces de drap ou de toile, jarres de bière, fromages, etc...).

Le travail est fait en commun dans des locaux réservés à cet usage, où se réunissent selon le cas, les hommes ou les femmes. Les textes carolingiens les appellent *genicia* (gynécées) ou *spicaria* (écreignes). Les archéologues les repèrent grâce aux restes d'outillages ou de matières premières trouvés dans le sol. Il s'agit d'édifices sommaires, très souvent des «fonds de cabane» dont l'humidité est favorable aux fibres textiles et aux fromages.

Ce système de fournitures imposées absorbe en partie le trop-plein de main-d'œuvre des exploitations paysannes. Il va de pair avec des techniques très simples, si simples que chaque famille peut fabriquer ce dont elle a besoin (outils, tissus,...). Il va de pair aussi avec un très faible emploi du métal, réservé presque exclusivement à l'armement. On sait, d'après les inventaires carolingiens, qu'une villa royale abritant un nombreux personnel et entretenant un troupeau de plusieurs centaines de têtes pouvait ne posséder, en fait d'outils de fer, qu'une demi-douzaine de bèches et quelques hâches. Tout le reste est en bois. Le forgeron est alors essentiellement un fabricant d'armes; il est au service des Grands, non des paysans. Il n'est pas encore très loin du Wieland légendaire qui, dans l'épopée est réputé l'auteur de toutes les épées des rois et princes du monde franc.

C'est entre 900 et 1200 environ que l'Occident accomplit sa grande mutation. Il est exclu de décrire ici le grand bond en avant dont toutes les composantes sont liées entre elles : accroissement démographique soutenu pendant trois siècles, remaniement de l'habitat désormais plus groupé et plus stable, réorganisation des pouvoirs, évolution rapide des techniques (dont l'implantation d'un réseau de moulins et l'emploi constant et très large du fer dans l'agriculture). Fait partie de cette «mutation féodale» l'apparition d'un artisanat libre, travaillant pour une communauté d'agriculteurs et installé parmi ces derniers.

La création d'un réseau d'artisans de village implique deux changements.

Le premier est que le seigneur renonce aux fournitures obligatoires et autorise les artisans à travailler pour une clientèle. Ce qui est, semble-t-il, acquis en France dans la première moitié du XIIe siècle. Il va de soi que la transition est particulièrement difficile à observer. Il persistera longtemps des traces de l'artisanat domestique dans certaines seigneuries, même en ville. Témoin le texte bien connu qui décrit les droits et devoirs du charpentier de l'évêque de

**Chartres au XIIIe siècle.** Cet artisan ne peut travailler pour d'autres qu'une fois remplies ses obligations de fidèle.

«Ceci est le fief de Léon, charpentier. Il a cinquante sous de cens et les ventes y afférentes, ainsi que tous les droits et les plaids, étant exceptés le sang et le duel. Moyennant quoi, il est tenu de faire œuvre de charpentier en personne, toutes les fois qu'il en est besoin dans la maison de l'évêque ou dans son pressoir. Et chaque jour où il travaille, il doit avoir miche et repas suffisant et vin de none, et le soir, pour son gîte, deux pains blancs et un demi-setier de vin; et il doit avoir les mêmes prestations tous les dimanches et tous les jours de fête, à l'exception de la miche et du vin de none. Il doit avoir tous les copeaux qui tomberont au cours de son travail s'ils sont inutilisables; il doit aussi avoir une chambre spéciale pour poser ses outils ou ses copeaux. Et aux vendanges il a une mine pleine de raisins et son setier de moût. Les outils qui auraient été brisés ou endommagés en travaillant pour l'évêque seront réparés aux frais de l'évêque. Et tous les jours où l'évêque de Chartres sera à Chartres, il déjeunera à sa cour, s'il le veut, à la table de la suite dudit évêque. Au temps des vendanges, il doit garder le cellier de jour et de nuit, et il doit en avoir rémunération convenable, et pour la nuit, deux deniers pour sa lance; et tous les jours où il demeurera au cellier, il doit avoir, pour envoyer chez lui, deux pains blancs, et un demi-setier de vin. A la fête de Notre-Dame, à Noël, à Pâques, le jeudi des Rogations, à la Pentecôte, et à la Toussaint, il doit avoir IIII pains blancs et un setier de vin et une poule et un morceau de viande salée.»

Le second changement consiste en ce que des artisans soient établis non plus seulement dans les villes et les châteaux, mais aussi dans des agglomérations purement rurales. Les phases de ce mouvement sont évidemment fort obscures. Peut-être y eut-il d'abord des formes clandestines d'artisanat. Certains comme R. Fossier, voient dans l'érémisme florissant du XIe siècle une sorte d'«économie sauvage», spécialisée dans l'élevage et l'artisanat, rivale des centres de production antérieurs. Cette rivalité a pu se manifester par des conflits entre ville et villages. Par exemple il y a au XIIe siècle dans la ville de Metz 7 «sochiers» qui doivent fournir à l'évêque 28 socs de charrue l'an, et auxquels s'adressent les paysans des environs. Peu à peu s'installent dans les villages d'autres «sochiers», peut-être issus de la maisonnée seigneuriale. On constate qu'au XIIIe siècle, ceux de la ville ont perdu leur monopole.

C'est là un phénomène d'importance : l'installation du fèvre au milieu des rustres. On le perçoit mieux que la prolifération des autres artisanats. Avant 1150, tous les fours attestés en Europe du N.-N.O. se trouvent en forêt. Mais la forge, tôt ou tard, migre vers le village (dès le début du XIe siècle en Catalogne, en Picardie). Ce mouvement auquel n'échappe aucune région est partout achevé

à la fin du XIIIe siècle.

Dans cette longue période appelée Moyen Age (500 - 1500 pour simplifier), les quatre derniers siècles ont donc mis en place des éléments essentiels et durables de la vie des campagnes. Moment décisif où s'installe le réseau des villages, réseau qui se révélera, en France, d'une exceptionnelle stabilité jusqu'au XXe siècle. En même temps apparaît l'artisanat «de village» installé dans la communauté paysanne et travaillant pour elle.

### III. LE RÉSEAU DES ARTISANATS VILLAGEOIS

Vouloir qualifier ce réseau à l'échelle nationale est d'une grande prétention. La plupart des thèses d'histoire rurale, surtout les plus anciennes, ne disent pas mot de l'artisan; les passer en revue est long mais peu payant. Les ouvrages de synthèse ne consacrent pas beaucoup plus de lignes à ces activités et les quelques remarques qui suivent, malgré leur prudence, seront peut-être remises en cause par des travaux ultérieurs, en particulier par ceux des archéologues.

Dans les régions riches, il semble y avoir au moins un forgeron par village et un ou deux autres artisans. C'est manifestement le cas en Picardie où R. Fossier a pu suivre, parallèlement à la diffusion de l'usage du fer d'Est en Ouest, la prolifération des forges dans la même direction, des régions de la Meuse et de l'Escaut vers l'Oise et vers la mer. Une première vague déferle entre 1120 et 1180 environ, une deuxième après 1260. A la fin du XIIIe siècle, la Picardie tout entière est pourvue de forges rurales où le paysan fait ferrer ses chevaux et réarmer de soc sa charrue. La région s'équipe aussi de moulins dont les mentions se multiplient dès le milieu du Xe siècle. A la fin du XIIIe siècle, la Picardie dispose de près de 900 moulins.

C'est un espace privilégié. Les régions pauvres ont moins d'une forge par village et les montagnes, de façon générale, sont mal pourvues d'artisans. Prenons deux exemples : le fameux Montaillou et la basse Auvergne.

L'artisanat est à Montaillou, sous-développé par rapport aux bourgades de la plaine. Il n'y a ni forge, ni moulin. Pour faire moudre, il faut aller jusqu'à Aix-les-Thermes. Le village ne possède non plus aucun autre artisan permanent, sauf un tisserand, fort pauvre, qui est aussi éleveur. L'absence d'artisanat est due non tant à ce que tout le monde bricole, comme partout, qu'à l'étroitesse du marché. Rappelons que ce village d'altitude ne voit passer au début du XIVe siècle ni char, ni charrette, mais seulement des animaux de bât.

La basse Auvergne étudiée par P. Charbonnier, est également une région pauvre et peu irriguée par le grand commerce. L'artisanat rural, qui reste modeste, procure des revenus très inférieurs aux revenus agricoles. Pourtant, dans

chaque paroisse on trouve, semble-t-il, un maréchal qui répare les outils et ferre les chevaux, et des fabricants de vêtements. Seuls quelques centres comme Besse et Saint-Amand ont une plus large gamme de métiers. Le seigneur Guillaume de Murol, gros consommateur pour lui et pour sa maisonnée, fait venir de temps à autre au château des artisans qui œuvrent sur place pendant quelques jours. Le couturier de Chanonat, le serrurier de Salignat, qui s'occupe des portes et des coffres, le maçon de Saint-Diéry, se succèdent dans la forteresse. C'est un moyen parmi d'autres de remplacer l'artisanat domestique depuis longtemps disparu. On ne fabrique plus à Murol qu'un drap grossier et des chandelles.

Entre secteurs riches et moins riches d'une même région on observe des variations du même genre qu'entre régions. C'est le cas du comté de Lyonnais. Les terriers, testaments et autres textes permettent de repérer, aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, un certain nombre d'artisans. Les deux professions le plus souvent citées sont, comme en basse Auvergne, le forgeron et le fabricant de vêtements (couturier, tailleur). Moins fréquents sont les spécialistes du cuir (escoffiers), du bois (chapis, tonneliers) et du pain (fournier, boulanger). Plus rares encore sont les bouchers et tisserands, ainsi que le meunier, qui vit à l'écart, et le maçon. Ces métiers, et quelques autres encore, ne sont pas uniformément distribués à travers le territoire.

Bien entendu, les villes secondaires comme Anse et Saint-Symphorien-sur-Coise, les bourgs comme Saint-Genis-Laval et Rive-de-Gier, rassemblent le plus grand nombre des artisans établis hors de Lyon, et la gamme des métiers y est relativement large puisqu'elle comprend quelques parcheminiers et doriers. Mais les simples villages sont inégalement riches. Il semble y avoir très peu d'artisanat dans les Monts de Tarare qui, dominés par l'abbaye de Savigny, vivent quelque peu à l'écart. Les grosses fermes isolées et les hameaux s'adressent peu à l'extérieur. Pas beaucoup d'artisans non plus dans les Monts du Lyonnais et les Monts d'Or. On sait que 200 ou 300 m de dénivellation suffisent à entretenir de grandes différences d'économie et de genre de vie entre le plateau et les sommets. (De nos jours encore, les vieilles gens de Couzon disent «la montagne» en parlant de Saint-Fortunat). L'artisanat est beaucoup plus dense sur le plateau lyonnais et dans les principales vallées affluentes du Rhône et de la Saône. D'après le terrier du sire de Faverges dont il a été question plus haut, il y a un forgeron ou un maréchal dans chacune des paroisses situées dans la vallée de l'Azergues (Le Breuil, Chessy, Légny, Le Bois d'Oingt) mais il n'y en a pas dans les villages situés plus loin de la rivière. Le paysan des collines du Lyonnais et du Beaujolais descend dans la vallée pour faire ferrer son cheval, s'adressant aux mêmes «mécaniciens du village» que les voyageurs qui parcourent le couloir de l'Azergues. La viticulture elle aussi entretient une forte densité d'artisans (dont les tonneliers ou «charpentiers de tonneaux») et c'est le cas dans la bande de territoire qui suit la rive droite des fleuves d'Anse à Givors.

Pourtant ces relations entre abondance du peuplement, richesse de l'économie, intensité de la circulation et implantation de l'artisanat souffrent maintes exceptions. Ainsi le petit hameau de Saint-Jean-le-Froid, sis sur le Causse du Lévezou à 985 m d'altitude, qui au XII<sup>e</sup> siècle abrite peut-être 20 à 30 personnes sans compter les 5 à 10 moines du prieuré dépendant de Moissac, possédait une petite forge. On a même trouvé les restes d'un four où l'on fondait le cuivre et le bronze. Les habitants, très pauvres comme le montre le mobilier trouvé en ce hameau aujourd'hui disparu, fabriquaient eux-mêmes tous les objets nécessaires en bois, en os, en céramique et même en métal. L'isolement peut, en certains cas, produire les mêmes effets que son contraire.

Quelle que soit la région, il faut en effet tenir compte, dans l'examen du réseau artisanal, d'un facteur d'importance majeure mais qu'il est impossible d'étudier longuement ici : les relations entretenues avec la ville. Rappelons simplement deux faits élémentaires.

En premier lieu, la concurrence traditionnelle entre villes et campagnes médiévales ne s'exerce pas également dans tout le «secteur secondaire». Certaines activités sont presque toujours situées à la campagne, par exemple les mines, les tuileries, les poteries. Inversement, les productions fines, comme les soieries, les nouveautés, comme l'imprimerie, l'artisanat de luxe, comme la joaillerie, sont l'exclusivité de la ville. La concurrence est très vive, en revanche, dans les artisanats de type intermédiaire où la technologie peut être plus ou moins savante, et qui livrent des produits de grande consommation, tels sont en particulier le tissage et la meunerie.

En second lieu, la concurrence entre l'artisanat urbain et celui des campagnes se manifeste avec plus ou moins d'acuité selon la conjoncture. La fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant, marqués par le ralentissement puis la fin de l'expansion voient éclater de durs conflits. Les puissants métiers des villes flamandes organisent des expéditions punitives aux alentours, brisant les outils, molestant les artisans, parce que ceux-ci viennent proposer aux consommateurs de la ville des tissus et des objets meilleur marché. Puis la longue dépression, les épidémies, la guerre, viennent tout bouleverser. La reconstruction qui s'amorce vers 1430 et s'étend progressivement à toutes les régions, entraîne un nouvel essor de l'artisanat rural. Les campagnes ont un besoin accru de ressources complémentaires pour faire face à la fois à la remise en marche de l'économie, à la fiscalité royale dont le poids va croissant, et très vite aux effets d'une démographie galopante. Mais cet essor n'est pas la simple remise en place du réseau antérieur. Les entrepreneurs venus de la ville suscitent l'éclosion d'une nouvelle couche d'artisanat, qui travaille soit pour le marché urbain le plus proche, soit pour des marchés interprovinciaux. De toutes manières, le travail est distribué et les produits commercialisés par les hommes d'argent de la ville. Cet artisanat nouveau, qui n'avait eu jusqu'alors qu'un faible développe-

ment, utilise le trop-plein de main-d'œuvre des campagnes et son bas prix. Il se superpose à l'artisanat qui continue de répondre aux besoins des villageois et ne se confond pas, ou peu, avec lui. Il s'agit bien d'un artisanat rural, mais il est mal intégré à la communauté d'habitants, à laquelle il ne fournit que des salaires. On hésite à l'appeler artisanat «de village»; il s'agit plutôt des prémices de la protoindustrialisation des Temps Modernes. Les exploitations minières en sont le cas limite.

Prenons l'exemple de la mine de Pampailly (vallée de la Brévenne) où Jacques Cœur et les Baronnats font exploiter le plomb argentifère. A.T. Rendu a montré que si le personnel qualifié vient, comme toujours lorsqu'il s'agit de mines, des pays germaniques, le personnel ordinaire, plus nombreux, est recruté dans les paroisses rurales voisines (Brussieu, Brullioles, Bessenay, etc...). Mais il est délibérément séparé des autres habitants et contraint à un régime de caserne. En effet, mis à part les voituriers, les ouvriers de la mine vivent dans une grande maison bâtie exprès pour eux. Ils y sont nourris, logés et blanchis. Un médecin de Lyon vient les soigner s'il le faut, et le vicaire de Brullioles vient leur dire la messe le dimanche dans une chapelle bâtie à leur usage. Ces pensionnaires sont punis de lourdes amendes en cas d'absence. Or la tentation devait être forte puisqu'ils peuvent gagner leur village, certains en un quart d'heure de marche, deux heures au maximum pour d'autres... C'est presque la caricature de cet artisanat nouvelle manière, pas plus lié à la vie des campagnes que le sont aujourd'hui les autoroutes.

#### IV. LA PLACE DE L'ARTISAN DANS SON VILLAGE

Ce qui précède explique qu'on ne puisse énoncer des règles valables en toutes régions et pendant l'ensemble de la période (XIIe - XVe siècles).

Dans la majorité des cas, l'artisanat permet de vivre mais n'entraîne pas de promotion sociale. C'est ce que constate par exemple Le Méné dans les campagnes angevines de la fin du Moyen Age. Passée la Guerre de Cent Ans renaît partout la draperie rurale. Pour certaines familles c'est un travail d'appoint, pour d'autres la seule source de gain. Dans tous les cas, cette draperie conserve des techniques très simples. Elle utilise la laine locale, qui est préparée à la maison par les paysans et paysannes (nettoyage, cardage, filage). Elle est tissée par des tisserands villageois. Les draps qu'ils fabriquent sont rudes et ne sont ensuite ni teints ni apprêtés ! On ne peut les exporter; ils se vendent dans les campagnes mêmes, ainsi que dans les villes les plus proches, mais l'accès des grands centres comme Angers leur est parfois barré par les règlements urbains. Cette draperie rurale fait vivre beaucoup de monde (un village de 40 feux peut compter en 1472 au moins un escardeur, 4 foulons de drap et 4 texiers). Mais elle n'enrichit pas, non plus que la fabrication des toiles de lin et de chan-

vre, également très répandue en Anjou.

Plus l'économie rurale est riche et diversifiée, plus l'artisan de village semble haut placé sur l'échelle sociale. Mais la promotion, dans presque tous les cas connus, est réservée à quelques «spécialistes» qui sont précisément les artisans de village au sens plein du terme, ceux dont on a le plus besoin : le forgeron et le meunier, éventuellement le fournier, le tailleur et quelques autres peu nombreux. Ce n'est pas un hasard si les têtes de liste bénéficient seuls d'une légende, flatteuse ou pas.

La Picardie est la région où l'on aperçoit le mieux ces artisans haut promus par leur micro-société. Les fèvres apparaissent dans des actes du début du XIIe siècle, et l'on connaît plus de 100 d'entre eux entre 1100 et 1300. Leur situation sociale s'élève sans cesse. Au début, le fèvre figure comme témoin parmi d'autres, loin derrière les agents seigneuriaux. Puis il se mêle aux paysans les plus riches et devient, au début du siècle suivant, le porte-parole de la communauté avec le charron, le meunier et quelques riches laboureurs. Il conserve ce rôle lorsque son village reçoit l'échevinage (une paroisse sur dix environ).

Bien qu'aussi nécessaire que le fèvre, le meunier a laissé moins de traces dans les documents picards. Une soixantaine seulement sont connus. Le meunier est plus rarement chargé de représenter une communauté, de servir d'intermédiaire entre elle et le seigneur. C'est que résidant hors du village et tenant souvent son moulin à ferme, il n'est pas considéré par les paysans comme un des leurs.

L'exemple de la Picardie fait bien apparaître, au cours des XIIe et XIIIe siècles, la promotion d'un nombre réduit de spécialistes. Tous maîtrisent des techniques délicates et savent capter au profit de leur travail les forces de la nature : le feu, l'eau, le vent. Tous possèdent ou gèrent des installations coûteuses, nécessairement en nombre limité dans le pays. Forgeron, meunier, fournier, sont devenus, avec la marche du progrès, indispensables à la bonne marche de l'agriculture et à la vie quotidienne du village.

Aussi la communauté passe-t-elle parfois un contrat avec l'un d'eux pour s'assurer ses services. Les archives provençales en recèlent maints exemples. A Pourrières en 1398, le forgeron vient à mourir. L'«universitas» passe alors contrat avec Raymond Roger, de Trets, pour qu'il vienne s'établir au village, lui offrant pour cela des conditions avantageuses. Elle met à sa disposition une maison pour six ans ainsi qu'une forge avec un bail de dix ans. La communauté garantit au faure trente abonnements, c'est-à-dire la clientèle régulière de trente cultivateurs qui feront regarnir par lui leur araire.

Des contrats passés à Saignon en 1417, à Castillon en 1499, montrent la forge considérée comme une sorte de service public. Chaque laboureur doit verser une émine de froment par bœuf de labour, une demi-émine par vache,

cheval ou mulet. Les habitants s'engagent à fournir des journées de travail pour fabriquer le charbon de bois nécessaire à la forge. En contrepartie, les fabres doivent réparer toutes les pièces des instruments aratoires et ferrer les bêtes selon un tarif fixe. Il existe des accords du même genre pour des fours ainsi que pour l'approvisionnement en fournitures diverses, et même parfois pour les soins du barbier, qui devra saigner les habitants du village...

## V. LE FEVRE ET LE MEUNIER, FIGURES LÉGENDAIRES

Signe certain de la place prise par ces hommes nouveaux dans la vie quotidienne, une mythologie surgit, parfaitement constituée, dans des textes composés entre le milieu du XII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il s'agit des fabliaux, presque tous d'origine picarde ou normande, donc nés dans des régions riches et précocement pourvues de forges et de moulins. Si l'artisan de village est pratiquement absent du *Roman de Renard*, comme de l'épopée et du roman courtois, on peut avec profit ajouter aux fabliaux le *Conte des vilains de Verson* écrit près de Caen au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Un certain nombre de proverbes, collectés par Moravski dans divers genres littéraires, quelques passages des *Miracles* écrits en français au XIII<sup>e</sup> siècle, viennent grossir l'anthologie.

Dans tous ces textes de langue d'oïl, l'artisan jouit d'une considération évidente. Qu'il s'agisse du forgeron, de savetier ou du tailleur d'images, il ne joue jamais un rôle ridicule; il reste maître chez lui. Il sait en effet déjouer les manœuvres du prêtre, l'adversaire classique des maris dans les contes à rire de l'époque. Il se montre plus rusé que lui et parvient même à lui soutirer de fortes sommes d'argent, par exemple dans le *prêtre qui fut mis au lardier*. On n'en saurait dire autant de tous les vilains mis en scène dans les fabliaux, ni des marchands.

Les textes sont évidemment plus bavards à propos des trois «spécialistes», forgeron, meunier, fournier, qu'à propos des autres métiers artisanaux.

Tout d'abord, leurs lieux de travail sont connus pour être des points de rencontre où l'on échange informations et ragots.

«Au four et au molin oyt l'on les nouvelles».

La forge est en plein village; tout le monde sait ce qui s'y passe, et tout le monde passe devant. Position qui permet aux valets facétieux de faire une frace déjà considérée comme classique : jeter un fer brûlant sur la route pour que les naïfs s'échaudent en voulant le saisir sans avoir la précaution de cracher dessus au préalable pour voir s'il «frist», (cf. *Le vilain de Farbu*). C'est peut-être une des raisons pour lesquelles on conseille de s'adresser plutôt «au fèvre qu'au fevrel».

Travailler près du feu donne soif. C'est également une vérité connue de tous.

«Fèvres et forniers boivent volontiers».

On parle toujours de la forge au singulier, mais souvent des moulins au pluriel. Il semble y en avoir bon nombre à portée de voyage, et qui se font concurrence. C'est l'image de la lutte pour la vie...

«Chascuns moulin traict a lui y aue».

Mais cela permet aux clients de mieux supporter les pannes diverses qui peuvent immobiliser momentanément ces engins :

«Moulin de ça, moulin de là,  
Si l'un ne meult, l'autre meuldra».

Moins pacifique, moins neutre, est l'opinion à l'égard des hommes qui tiennent ces installations. La rumeur est favorable au forgeron et défavorable au meunier. Le *Conte des vilains de Verson* par exemple consacre à la forge deux vers sans aucune connotation péjorative :

«Et peuvent aller à la forge  
Et faire leurs chevaux ferrer.»

En revanche, sur 235 vers, 13 parlent du meunier et 14 du fournier, mais c'est pour s'en plaindre. Moulin et four sont des lieux de prélèvement excessif, arbitraire, et de surcroît on est fort mal reçu. Le fournier et sa femme sont grincheux et discourtois :

«Après, ils sont en ban de four.  
Encor est ce ban le pire :  
Quand la femme du vilain y va,  
Où elle n'est pas allée depuis un certain temps,  
Et paie très bien son fournage,  
Son tourteau et son arrérage,  
Encor va grognant la fournière  
Qui est très orgueilleuse et fière,  
Et le fournier ronchon et jure  
Et dit qu'il n'a pas son droit.  
Ronchon et jure par les dents de Dieu  
Que le four sera mal chauffé.  
Jamais de bon pain ne mangera;  
Tout cru, mal atourné sera».

(v. 216 - 230).

Pourtant ces anciens textes de langue d'oïl nous parlent peu du fournier. Leurs héros préférés sont le forgeron et le meunier, dont ils font des personnages aussi différents l'un de l'autre que le sont l'eau et le feu. Le forgeron, qui brandit le feu purificateur, est celui qui expulse la corruption hors de la société. Il est redoutable mais bienfaisant. Le meunier, qui commande à l'eau capricieuse,

est un sournois par qui la corruption, au contraire, s'introduit.

Un forgeron de Normandie, nous raconte le poète, avait coutume d'arracher les dents de la manière qui suit : par un fil solide, il attachait le client à son enclume par la dent malade. Puis, comme s'il avait oublié la présence de son patient, il s'en allait ensuite chauffer un fer au feu et revenait à l'enclume comme pour y marteler le fer incandescent. L'homme épouvanté reculait vivement, et laissait là sa dent pourrie... Un autre forgeron, mis en scène par Gautier le Loup, poète sarcastique et un brin sadique, est un mari trompé. Trompé par le prêtre de la paroisse, situation des plus courantes dans les fabliaux. Mais le fèvre réagit. Avec l'aide de son valet, il s'empare du séducteur, le traîne jusqu'à la forge et là, il le cloue à une souche par le membre viril. Après avoir sorti tous les outils, il met le feu à l'édifice en laissant un rasoir aiguisé aux mains du prêtre. Celui-ci est obligé de s'émasculer pour conserver le reste de sa personne.

Dans ces deux contes, le forgeron purifie en contraignant les membres gangrenés de la société à accomplir eux-mêmes le sacrifice qui s'impose. Ce pouvoir lui vient de ce qu'il maîtrise à la fois le fer et le feu, le feu non pas domestique, réchauffant et rassurant, qui obéit à la femme, mais le feu fulgurant, le feu descendu du ciel. En s'installant au milieu des rustres, les lointains successeurs de Vulcain et de Wieland n'ont pas totalement perdu leur splendeur surhumaine.

Le meunier du folklore médiéval ne peut revendiquer des ancêtres aussi prestigieux. Il n'a pas d'ancêtres du tout, pour des raisons évidentes. Chose curieuse, ce personnage si utile au monde agricole apparaît d'emblée entouré de suspicion, et non pas d'estime et de respect. Les contes montrent bien ce qu'on lui reproche : il est menteur et malhonnête, parce qu'il est à la fois avide de gains et de plaisirs défendus.

Le meunier d'Arleux (en Artois) fait exprès attendre une jeune fille venue l'après-midi porter du grain à moudre. Il fait passer les autres clients avant elle, puis annonce qu'il n'y a plus assez d'eau dans la retenue et qu'il lui faut clore le moulin jusqu'au lendemain. Il offre à la jeune fille désolée de ce contretemps une hospitalité intéressée et la conduit chez lui. La maîtresse de maison reçoit fort bien cette visiteuse inattendue et tous mangent un excellent souper. Profitant de ce que meunier et valet s'absentent ensuite, la jeune fille raconte tout à la dame et se lamente. Mais les femmes sont toujours plus rusées que les hommes dans les contes... Toutes deux trouvent le moyen de tromper le trompeur, qui, dans l'obscurité de la nuit, couche avec sa femme en croyant s'emparer de la jeune fille, et le valet ensuite en fait autant, conformément au marché conclu entre les deux hommes. Le lendemain matin le meunier apprend qu'il s'est puni lui-même en introduisant le valet dans son propre lit conjugal, et le valet, mécontent de l'échange opéré à son insu, refuse de remettre à son maître le pourceau qu'il avait promis la veille.

Bien que l'intrigue en soit complètement différente, «Le meunier et les deux clercs» repose sur les mêmes «idées reçues». Le meunier est plus qu'à son aise. Mais il ne se contente pas de ce qu'il a; il use et abuse des moyens de pression dont il dispose pour escroquer ses clients. Il n'hésite même pas à voler la jument et son chargement de sacs s'il croit pouvoir le faire impunément. A la différence de la forge, le moulin n'est pas au sein du village, mais dans une vallée cernée de bois. Personne ne peut donc surveiller les agissements du meunier, dont les décisions aussi bien que le rythme de travail paraissent inexplicables, donc suspects.

«Au moulin portent leur froment.  
Le moulin si loin leur était,  
Plus de deux lieues y avait.  
C'était un moulin sur un bief,  
Sis joux un petit bois.  
Il n'y avait à l'environ  
Grange, village ni maison  
Hormis la maison du meunier.»

Contes et dictons expriment à la fois envie et rancune à l'égard du meunier. Dans l'imaginaire médiéval, les clients dupés se vengent tantôt sur ses biens (mais pas sur le moulin, qui est trop utile), tantôt sur sa personne (les coups pleuvent facilement dans les contes à rire), tantôt sur son honneur d'époux et de père. Représailles très conformes à l'esprit des fabliaux, où se vérifie pleinement la formule fameuse selon laquelle les mythes sont les idées dominantes du sexe dominant.

\*  
\* \*

Je regrette de présenter de l'artisan dans son village médiéval un portrait à la fois peu précis et manquant de nuances. Mais ramasser en quelques pages quatre siècles d'une histoire si mal connue n'est point aisé.

L'essentiel est de rappeler que le Moyen Age lègue aux époques suivantes un paysage, une vie rurale, des relations sociales et une façon de penser qui n'évolueront que très lentement. Il a mis en place un réseau de villages désormais stable, des villages où l'artisan, membre à part entière de la communauté, est aussi nécessaire que la place et l'étoile des chemins, l'église et le saint patron, les communaux et le cimetière. Enfin il a créé autour de quelques artisans bien typés une mythologie que les siècles suivants pourront enjoliver à loisir.

*Marie-Thérèse LORCIN*  
(Centre Pierre Léon)

## BIBLIOGRAPHIE

## 1 — Ouvrages d'histoire

- J. CHAPELOT, *Potiers de Saintonge; huit siècles d'artisanat rural*, Ed. des Musées nationaux, 1975.
- P. CHARBONNIER, *Guillaume de Murol, un petit seigneur auvergnat au début du XVe siècle*, Clermont-Ferrand, 1973.
- N. COULET et L. STOUFF, «Les institutions communales dans les villages de Provence au bas Moyen Age», *Études Rurales*, n<sup>o</sup> 63-64, 1976.
- N. COULET, «Population et société à Pourrières», *Études Rurales*, n<sup>o</sup> 51, 1973.
- R. FOSSIER, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'au XIIIe siècle*, Louvain, 1968, 2 vol.
- R. FOSSIER, *Enfance de l'Europe; aspects économiques et sociaux*, P.U.F., 1982, 2 vol.
- R. FOSSIER, *Le Moyen Age*, A. Colin, 1983; t. II : *L'éveil de l'Europe (950-1250)*.
- L. LECIEJEWICZ, J.M. PEREZ, etc. «Sur le Lévezou : l'établissement médiéval de Saint-Jean-le-Froid», *Archéologie du village déserté*, t. I, p. 54 sq.
- M. LE MÉNÉ, *Les campagnes angevines à la fin du Moyen Age*, Nantes, 1982.
- E. LE ROY LADURIE, *Montaillou, village occitan*, Gallimard, 1975.
- M.-Th. LORCIN, *Les campagnes de la région lyonnaise aux XIVe et XVe siècles*, Lyon, 1973.
- A.T. RENDU, «La main-d'œuvre d'une grande exploitation minière au milieu du XVe siècle : la mine de Pampailly, 1455-1457», in *Cahiers d'histoire* tome XXVIII, 1983, n<sup>o</sup> 4, p. 59-95.

## 2 — Textes littéraires et divers

- Le conte des vilains de Verson par Estant du Bois, publié dans J. HUNGER, *Histoire de Verson*, Caen, 1908.
- J. MORAWSKY, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, Champion, 1925.
- A. MONTAIGLON et G. RAYNAUD, *Recueil général et complet des fables...*, 6 vol., 1872-1890; Slatkine Reprints, Genève, 1973.

## – Fabliaux où il est question d'artisans :

t. I	: De la dent . . . . .	p. 148 et suiv.
	Du prestre crucifié . . . . .	p. 194 et suiv.
	Du fevre de Creil . . . . .	p. 231 et suiv.
t. II	: Du prestre qui fu mis au lardier . . . . .	p. 25 et suiv.
	Du meunier d'Arleux . . . . .	p. 31 et suiv.
	Des vins d'ouan . . . . .	p. 141 et suiv.
t. V	: Du meunier et des 11 clers . . . . .	p. 83 et suiv.
	De Cornebert . . . . .	p. 160 et suiv.

3 – *Terrier* au profit d'Antoine des Faverges, Arch. du Rhône, série E, n<sup>o</sup> 1715.